

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[141_Correspondance d'Eloi Mallac à François Guizot : 1838-1871](#)[Item](#)[Paris, le 16 octobre 1849, Eloi Mallac à François Guizot](#)

Paris, le 16 octobre 1849, Eloi Mallac à François Guizot

Auteurs : Mallac, Eloi (1809-1876)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

10 Fichier(s)

Les mots clés

[Bonaparte, Charles-Louis-Napoléon \(1808-1873\)](#), [Famille royale \(France\)](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1849-10-16

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote8, 8 suite, AN : 163 MI 42 AP 141 Papiers Guizot Bobine Opérateur 22

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Mallac, Eloi (1809-1876), Paris, le 16 octobre 1849, Eloi Mallac à François Guizot, 1849-10-16

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 09/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5874>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationBrompton (Angleterre)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/12/2023 Dernière modification le 18/01/2024

8/

22. rue de Beaune.¹Paris, 16^{ème} 1849

Cher Monsieur Guizot

Je ne suis à Paris que depuis
avant hier, & j'ai trouvé, en arrivant,
une situation qui menace de devenir
bien grave. La guerre est déclarée
entre le Président & la majorité, &
personne ne sait ce qui pourra en
sortir. - Il y a d'un côté une délé-
gation presque toute croyante, & de l'autre
une résolution bien arrêtée de ne pas
céder. - Le rapport de Mr. Thiers a mis
le feu aux poudres. Le Président qui,
depuis la publication du manifeste qu'il
avait appena puis renoncé à la folle &
politique de la fautive lettre, prouvé
par des amis, veut aujourd'hui que
le ministère soutienne cette politique
à la tribune, & déclare que les

negociations continueront pour obtenir
du Pape, une assemblée délibérante &
une amnistie plus large et plus complète.
Le ministère est donc en grand embarras.
Il comprend bien qu'il exige de lui-même
folie, mais il est engagé par l'approba-
tion qu'il a donnée à la lettre, &
qui paraît avoir été plus complète
qu'on ne l'a voulu jusqu'à présent. -
Hier, il y a eu un conseil à l'Élysée.
Lafayette et Lequerelle ont vainement
essayé de calmer l'anneau-purpe blessé
du Président, & de lui faire entendre
raison. Il a été inébranlable & le
conseil a décidé pour l'idée. - Il
était même question hier soir d'une
manifeste du Président qui devait
paraître ce matin au *Moniteur*. Le
Moniteur est muet. S'en-ou revise?
Il faut l'espérer. Cependant le langage
des deux gouvernements qui se disputent

les organes
indiqués
demain...

Leur...

le voyage, &
encore, &
avec des
dit-on, &
qui de fa
Il est en
sans l'imp
qui nous
mais ne
favorite.
et lui fa
Enfin voilà
une faute
est comp
faire ^{paix} tout
sa victoire
n'appar...

les organes officiels de l'Élysée, semble
indiquer que le manifeste paraîtra
d'un jour.

Mais cela est fort grave comme sous
le royaume, mais ce qui est plus grave
encore, c'est ^{un} bon ^{ou} mauvais, brouillé
avec ses anciens conseillers, est disposé,
dit-on, à saisir la première occasion
qui se présentera de faire la guerre.
Il est en ce moment complètement
sous l'influence de lord Palmerston
qui non seulement ne le quitte pas
mais ne quitte pas ^{même} sa ^{maison}
favorite. Il est de tous les petits cercles
et lui fait une cour très assidue.
Il est donc complètement livré
aux fantaisies de lord Palmerston qui
est ^{complet} en mesure de nous
faire ^{faire} tous les folies qu'il croira de
son intérêt de nous suggérer. Le ministère
n'oppose aucune résistance à toutes ces

machinations. Lequel elle fait est
très à fait. Dans la poche de M. de
Desforges est un peu effrayé des
sottises qu'il entendait, mais il est
aujourd'hui content d'être débarrassé
de la tutelle de M. de Vieux & de
qu'il se laisse aller au courant
qui l'entraîne. Quant à M. de
ne voit rien. Il lève les mains au
ciel et jure des hélas ! à fondre
l'âme --

M. de Falloux a évidemment changé
de manière à insister pour un
remplacement immédiat. Vous ne
devinez pas pour qui on veut le
remplacer - Victor Hugo ! Victor
Hugo, ce romantisme sans esprit &
sans talent. Mais, il doit porter
dans l'affaire de Rome & il est
probable que la chute sera si

lourde, qu'on n'osera pas l'appeler au
ministère. - J'en serai desolé pour -
ma part. Le personnel complet trait
si bien la collection d'hommes d'état
qui nous gouvernent.

Je n'ai pas pu rencontrer encore
ni M. Thiers ni M. Mallé. J'ai vu
hier le Duc de Broglie qui est de plus
en plus sombre & qui voit déjà les
Cossiques à Paris & la France réduite
à avoir Bourges pour capitale.

Mais la question romaine n'est
pas la seule qui préoccupe les esprits,
et qui met un grand souci les fidèles
de l'Église. La proposition de filz de
Jerome sur le rappel des lois de
bannissement contribue beaucoup
à augmenter le zèle, où nous
sommes, & à faciliter les colères
des Prêtres. - La délibération qui se
tient lieu, il y a trois jours, sous la

réunion du conseil d'état a mis le
cœur à l'excitation que l'on vient de
nous le rapport de M. Thiers: - Cette
délibération était un effet de nature
à détruire toutes les illusions superficielles
et dynastiques que l'on pouvait concevoir
à l'Égypte. Tous les vœux ont été déchirés,
les factions ont disparu, et toutes les
espérances ont été jetées aux grands vents. -
L'orientalisme et le légitimisme ont
été les vaincus, et ils sont ~~devenus~~ devenus
devenus complimens réciproques: on est
à se dire qu'il ne fallait pas distinguer
entre les deux branches des familles
royales, qu'il n'y avait qu'une seule
famille royale, la maison de Bourbon,
qu'elle était l'espérance de l'avenir
et qu'il fallait oublier les anciennes
querelles, pour ne songer qu'à l'union
commune... à entretenir tous ces liens,
on est dit que la réconciliation

était un
qu'on en
que la p
on consid
l'ajournement
ne pas en
aujourd'hui
disposé à
mais de
Président
complètement
les cabinets
dans le de
à l'élaborer
demandant
de la prop
conseil d'état
pour décla
Mais, la
le vote
mentaires

était incomplète & que il n'y avait plus
 qu'à crier Vive la loi. On a décidé
 que la proposition serait prise
 en considération, mais qu'on voterait
 l'ajournement de la proposition pour
 ne pas créer de nouvelles embarras
 au gouvernement. Le ministère était
 disposé à succéder à cette solution
 mais depuis deux jours, la colère du
 Président contre la majorité a
 complètement changé les dispositions
 du cabinet. Barrot s'est rendu
 dans le sein de la commission et
 a déclaré que le gouvernement
 demanderait le vote pur & simple
 de la proposition. La réunion du
 conseil d'Etat fut assemblée hier soir
 pour délibérer sur ce projet incident.
 Mais, la discussion a été ajournée jusqu'à
 le vote de la loi des crédits supplé-
 mentaires de Rouen. La réunion n'a

pas voulu simplifier la querelle sur
la question certaine d'une querelle
plus délicate encore, sur à l'occasion
du bannissement de la famille royale.
Les choses en sont là... La journée
de dispute à négocier, mais il y a
trop de gens à concilier, pour qu'on
pouvonne à l'entendre. Reussit-on
aujourd'hui à faire un arbitrage,
que la Montagne se renouvellerait
des la première main pourvenue à
la tribune. -

Je vous félicite de n'avoir pas
assisté hier à cette déplorable disputation
du domaine du Prince le Duc de
Orléans. - C'était un spectacle bien
honteux, bien décourageant pour nous.
Mon Dieu ! qu'on parvienne à
à inspirer à ce malheureux Roi, à
cette malheureuse famille le senti-

ment de sa propre dignité. - Les légis-
timistes votèrent le crédit avec >
votèrent, les Bonapartistes avec insi-
lence et nous avec humilité et
résignation. - Forcément que Deming
& M. de M. sont ici à crier des
voies pour obtenir le rappel de la
loi de bannissement! - Si ce rappel
était possible nous verrions le
roi à Lu, de par la grâce de M.
Bonaparte. M. le Duc d'Angoulême à
Chantilly. M. le Duc de Joinville
auval aux ordres de Tracy? Mais
ce calice ne peut approcher de
nos lèvres.

Je vous écrirai encore quand
j'aurai vu M. Thiers & M. Molé
quand je saurai le fond de leur cœur.

Mille tendres respects
E. Malloy

[illegible]